

La France à l'heure de la domotique

Autor(en): **Latour, Bruno de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **69 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La France à l'heure de la domotique

Bruno de Latour,
Président de l'Association
pour les Maisons du Futur (A.P.M.F.), Paris (*)

La domotique est un marché inévitable. Les Japonais, qui examinent le futur avec un regard perçant et inquisiteur, l'ont compris depuis plusieurs années. La saturation des marchés des équipements ménagers, la croissance exponentielle des matériels audiovisuels et de leurs périphériques ajoutés à la complexité des connections doivent conduire à une nouvelle organisation du foyer domestique.

Parallèlement, la recrudescence d'équipements liés au confort (automatisme, éclairage, régulation, télécommande) incitent à la naissance de nouveaux besoins. Sans oublier « l'explosion » télématique (surtout en France) et la soif de communication de nos contemporains. D'où une multiplication des terminaux téléphoniques, télématiques dans le logement, l'apparition d'autocommutateurs et la floraison de nouveaux services liés aux communications (téléachat, télésurveillance, etc.).

Tout concourt à la réorganisation technique de nos logements. C'est la raison pour laquelle a été constituée en 1984 l'Association Pour les Maisons du Futur (APMF), seule plateforme de réflexions entre les constructeurs de maisons, les fabricants de matériels et les utilisateurs. Une association qui informe ses adhérents, organise des débats, des réflexions sur la domotique, l'habitat du futur et tout ce qui s'y rattache (voir encadré).

Le développement des techniques et leurs étroites imbrications exigent en effet de la part des professionnels d'anticiper la demande, d'étudier soigneusement le comportement des usagers et de s'ouvrir sur de nouveaux horizons.

(*) Éditeur des lettres mensuelles *Domotique News* et *International Domotique News* ainsi que du « Bilan 1988 de la Domotique et des Bâtiments intelligents ».

Comment, en effet, mettre au point un système domotique, en restant étroitement enfoncé dans son seul pôle d'activité ?

Le marché

Le marché de la domotique suppose des synergies entre les fabricants. Aucune entreprise n'est capable de proposer seule un système domotique complet. Par contre leurs complémentarités les conduisent à finaliser une offre globale et compatible. L'exemple récent de *Merlin Gerin* et de *Landis & Gyr* en apporte la preuve. Le groupe grenoblois qui a mis au point le *Batibus* a conclu un accord avec l'un des grands spécialistes du contrôle de l'énergie thermique pour développer des applications compatibles avec le *Batibus*. Ce fut déjà le cas, quelques mois plus tôt, avec le fabricant de convecteurs *Airelec*. Ainsi verra-t-on d'ici la fin de l'année une équipe d'industriels proposer un système domotique complet (avec ses automatismes, ses contrôles de l'énergie, ses fonctions de communication, de sécurité, etc.).

Il n'est pas tout à fait faux de dire que le marché de la domotique n'est pas encore mûr. Mais sans compatibilité des systèmes cela n'encourage ni les installateurs, ni le consommateur de se lancer dans une « aventure » coûteuse. Car aujourd'hui les systèmes domotiques sont encore onéreux (50 000 FF pour une installation de base chez *Domoconcept*, par exemple), et l'obstacle du

prix est un handicap au développement rapide du marché. Mais il serait surmontable si l'utilisateur était persuadé de la fiabilité du système. Or sans expérimentations minutieusement suivies, il n'y a pas de garantie de fiabilité, voire d'amélioration du produit. C'est la raison pour laquelle les expérimentations se multiplient en France depuis deux ans (en particulier avec le programme « Pour Habiter Interactif - PHI »).

Il y a plusieurs marchés de la domotique, ou plutôt plusieurs « niches » dans ce vaste marché. Par exemple celui du « Petit tertiaire » qui représente les professions libérales, petits commerces, agences bancaires, mairies... et qui se situe entre celui de la stricte domotique (c'est-à-dire l'habitat) et celui des bâtiments intelligents. Ce secteur est certes diversifié, mais d'une grande solvabilité. Paradoxalement très peu d'offres commerciales le concernent. Il suffirait pourtant de décliner le savoir-faire acquis en matière de bâtiments intelligents pour l'adapter à ce marché.

Il existe également plusieurs « portes d'accès » à ce marché : celle des télétravailleurs, par exemple. Et des entreprises comme *Alcatel*, *Sagem* spécialisées dans l'équipement de bureau, comptent bien les emprunter. Celle des personnes âgées, des handicapés, qui ont besoin de systèmes automatiques, d'appareils de sécurité... On pourrait multiplier ces exemples à loisir.

Afin de connaître les attentes du marché, différentes études ont été réalisées en France dans le courant de l'année 1988. L'une des plus complètes est sans doute celle de la société *BASIC 2000* intitulée « Le Marché Français de la Domotique ». Une enquête auprès de 350 ménages (dont 53 % habitent dans une maison individuelle), à qui treize fonctions domotiques ont été proposées, révèle que la sécurité des biens et des personnes est la fonction la plus demandée : 94,9 % des réponses se portent sur « l'avertissement à distance en cas de panne », 86,2 % souhaiteraient également un « avertissement en cas de tentative d'intrusion », tandis que le confort avec l'adaptation des températures en fonction de l'occupation recueille 85,8 % d'avis favorable.

Quelle est la solvabilité de ces consommateurs potentiels de domotique ? 45,1 % consentiraient une dépense comprise entre 5 000 et 20 000 F pour une maison entièrement automatisée. Toutes les études récemment effectuées concluent que le marché de la domotique est potentiellement important. Le marché des systèmes domotiques pourrait être de l'ordre de 1 665 MF en 1993 (835 MF en 1991) et de 1 360 MF pour les produits domotisés.

L'Association pour les maisons du futur (APMF) (*)

C'est dans le cadre de l'APMF (créée par des particuliers passionnés par ce sujet) que s'est développée en France, il y a maintenant 4 ans, une première réflexion sur le devenir de notre habitat face aux technologies nouvelles.

Rapidement des professionnels sont venus les rejoindre : des techniciens en informatique, en communication, des spécialistes de l'énergie, de la climatisation, de la sécurité, de la télématique, et évidemment de la construction et de l'architecture.

Aujourd'hui, l'APMF compte quelque trois cents adhérents, particuliers et entreprises. Elle édite un bulletin, informe ses adhérents par Minitel 3615 APMF, organise des missions d'études aux USA, Japon, Europe, ainsi que des congrès tel DOMOTIQUE 88 (janvier 88 à la Cité des Sciences de la Villette, Paris).

(*) Association Pour les Maisons du Futur, 1, rue Édouard-Vaillant, 92800 Puteaux. Tél. : (1) 45.05.70.13.

Les frontières de la domotique sont encore trop imprécises pour que l'on puisse avancer des chiffres avec une réelle assurance. Il est vrai que si chaque logement consacre 8 000 F en équipement domotique, on arrive avec un million de logements à un chiffre de 8 milliards de francs. Soyons toutefois vigilants et pragmatiques. De nombreux problèmes restent à résoudre. Et le décollage de ce marché sera certainement semé d'embûches.

Tout le monde en convient, il s'agit d'un marché mondial

Au Japon, plusieurs centaines de personnes travaillent aujourd'hui à plein temps sur le marché de la domotique dans les différentes entreprises. Et les sociétés de services liées au bâtiment sont florissantes. Sur les dix prochaines années (1990-2000), le marché japonais est estimé à environ 2 milliards de dollars. Le marché mondial à 12 milliards de dollars (bus domestique 3 milliards).

D'après les estimations des cabinets d'étude, le marché des **États-Unis**

représenterait, au cours de cette période, plus de 50 % du marché mondial, soit plus de 6 millions de dollars (6,8).

Et pour se faire une place sur ce marché convoité, les efforts en recherche et développement sont souvent importants : 80 milliards de francs ont été investis pendant trois ans au Japon. Le Ministère de l'Industrie, le célèbre MITI, donnait le coup d'envoi en finançant dès 1981 une vaste étude sur le sujet pour 4 millions de dollars. Aidé, il faut le souligner par les industriels et quelques banques.

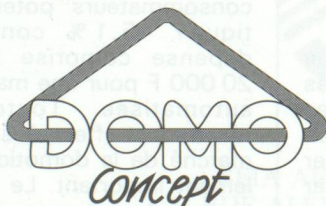
En Europe, excepté les programmes HOME SYSTEMS dans le cadre d'EUREKA et aujourd'hui dans celui d'ESPRIT II, on n'assiste pas véritablement à une mobilisation industrielle sur ces marchés. Mais attention, une fois que le décollage aura eu lieu, l'accélération pourrait être beaucoup plus importante qu'on ne le croit. Et il faudra alors que les industriels soient prêts, que l'offre existe véritablement, que les installateurs aient été formés. Beaucoup d'éléments qu'il convient de préparer dès aujourd'hui. ■

**Vous rêvez d'habiter une maison "à votre service" Alors...choisissez
"L'INTEGRALE"® de DOMOCOONCEPT**

UNE TECHNIQUE DE CABLAGE MODERNE (Recommandation FNEE classe D),
véritable système nerveux de l'habitation qui valorise votre patrimoine
UN SYSTEME EVOLUTIF DE DOMOTIQUE MODULAIRE

- Commande des éclairages et des automatismes en local et à distance
- Sécurité des biens et des personnes
- Régulation du chauffage
- Télécommande infra rouge
- Communication par téléphones, interphones, Minitel
- Distribution télévision, radio, HIFI dans toutes les pièces
- Interrogation et commande à distance par Minitel

-Déjà de nombreuses réalisations en maisons individuelles neuves
-Plébiscité par les professionnels et les médias - OSCAR à BATIMAT 87



**Premier constructeur Européen
de systèmes domotiques câblés**

26 rue des Feuillants 92140 CLAMART FRANCE -Tél : (1).40 94 12 12

Concessionnaire SUISSE:

SIMATEL SA Av Traménaz 31 Case Postale 184 1814 CH- LA TOUR DE PEILZ - Tél 0219 44 4315